

Dans tous les cas, l'ouverture du ventilateur devra dépasser le faîte du toit d'au moins quatre pieds.

### 2° APPAREIL DESTINÉ A L'ÉVACUATION DE L'AIR IMPUR (fig. 6 et 8)

Il se composera d'une ou de plusieurs cheminées en bois *D* s'élevant directement du plafond de la salle de maturation jusqu'au-dessus du toit. Ces cheminées devront dépasser le faîte du toit d'au moins 1 pied. Si on en emploie une seule, il faudra la placer à l'extrémité de la salle, opposée à celle où se trouve le ventilateur. On lui donnera au moins 10 pes x 10 pes de section intérieure pour une chambre de maturation de 400 pieds carrés de surface de plancher, 14 pes x 14 pes pour une chambre de 1000 pieds carrés de surface de plancher, et des dimensions intermédiaires pour les chambres de dimensions intermédiaires.

Si on en emploie deux, on en placera une dans chacun des coins opposés à l'extrémité de la chambre où se trouve le ventilateur (fig. 6 et 8). On leur donnera, dans le premier cas, à chacune, une section intérieure de 7 pes x 7 pes, dans le second de 10 pes x 10 pes et pour les chambres de dimensions intermédiaires, ou emploiera des appareils de dimensions intermédiaires ; mais la somme de leurs sections devra toujours être au moins égale à celle de la cheminée du ventilateur.

Dans tous les cas, le ventilateur sera placé à l'extrémité de la salle située du côté d'où vient le vent dominant pendant les mois d'été, et la où les cheminées d'échappement, à l'autre extrémité. Ces dernières ne s'élèveront jamais au-dessus du toit au même niveau que l'orifice du ventilateur, pour que l'air qui s'en échappe ait moins de tendance à être porté par le vent dans l'ouverture de ce dernier. Les cheminées d'aérage, ainsi que celle du ventilateur, s'élèveront directement de la salle de maturation jusqu'au-dessus du toit sans communiquer avec d'autres salles ou d'autres cheminées.

### 3° REMARQUES SUR LE FONCTIONNEMENT DU VENTILATEUR ET DES CHEMINÉES

Une ou plusieurs cheminées simples, sans ventilateur, n'auraient, pendant l'été, aucun effet pour renouveler l'air d'une salle de maturation bien close, parce que, l'air étant plus frais à l'intérieur qu'à l'extérieur, elles n'auraient aucun tirage. L'air extérieur aurait au contraire une tendance à y descendre, si l'air froid de la salle pouvait s'écouler par des fissures ou des ouvertures à